

Comptes 2020 : rapport du trésorier

Les comptes d'exploitation ainsi que le bilan 2020 de la section ont été mis à disposition des membres en date du 17 mai 2021, 30 jours avant la date prévue de l'Assemblée Générale conformément aux statuts de la section. Ils sont accessibles au lien suivant : <https://www.cas-diablerets.ch/documents-de-references/>.

Le résultat avant allocation aux divers fonds s'élève à CHF 208'620, soit environ CHF 110'000 de plus qu'en 2019. Il est à noter que cette bonne performance s'explique en grande partie (CHF 80'000) par deux éléments : les mesures de stabilisation Covid-19 pour le sport et une diminution des amortissements Mountet et Trient. Hormis ces deux éléments, l'écart demeure positif (CHF 30'000)

Comparé budget initial 2020, le résultat est meilleur qu'attendu avec un écart positif d'environ CHF 137'000 avant allocations aux fonds. L'aide Covid-19 a contribué à cet effet positif puisqu'il n'était pas budgété. Les effets Covid-19 ont été divers. Alors que la pandémie a contribué à l'augmentation des membres, elle a impacté négativement particulièrement affecté les cabanes.

Analyse des éléments clés

- **Cotisations nettes** : en augmentation de 3% par rapport à 2019 et au budget initial. Les cotisations nettes 2020 s'élèvent à CHF 353'992
- **Mesure de stabilisation Covid-19 pour le sport** : versement un montant de CHF 40'368.- de Swiss Olympic pour l'indemnisation du manque à gagner sur la saison d'hiver
- **Alpinisme** : nette diminution des revenus en raison de l'annulation des cours d'initiation (escalade et alpinisme), les charges ayant également baissé en conséquence. Nous avons cependant poursuivi nos activités de formation entraînant une augmentation des frais de cours de formation et de perfectionnement des chefs de course par rapport à 2019 de l'ordre de CHF 6'000
- **Jeunesse** : diminution importantes des coûts liés aux cours AJ par rapport à 2019
- **Chalets** : le résultat de nos chalets en 2020 est au-dessus des attentes : il dépasse tant le budget initial que le résultat 2019. Une très belle année à Barraud avec une augmentation importante du revenu des nuitées (+ CHF 5'000). Les frais d'entretien dans les chalets ont été très mesurés, conformément aux recommandations du comité.
- **Cabanes** : année largement en dessous, tant par rapport au budget que par rapport à 2019 avec un écart de l'ordre de CHF 20'000 (avant amortissement). Les nuitées sont restées stables à l'A Neuve, Rambert enregistrant une année record avec +7% de revenu des nuitées. Les autres cabanes font état de diminutions importantes de revenu de nuitées, comprises entre 20 et 30%, les revenus des consommations étant en revanche moins fortement affectés. Même avec l'amortissement de la passerelle de Mountet ainsi que de l'extension de Trient achevée, le résultat après amortissement demeure cependant négatif (- CHF 14'705).
- **Immeuble** : Les revenus de l'immeuble reflètent l'augmentation de loyer par suite d'une rénovation conséquente d'un appartement (+CHF 7'000). Aucune rénovation importante n'ayant été entreprise en 2020, les frais d'entretien ressortent CHF 14'000 inférieurs au budget.

Proposition d'allocation du résultat

Sur la base de ce résultat après impôts et amortissements de CHF 208'620, nous proposons une allocation aux fonds selon la même approche que l'année passée, à savoir en fonction des valeurs d'assurance des biens (cabanes, chalets et immeuble). Concrètement, les allocations aux fonds proposée par le comité et soumise au vote de l'AG sont les suivantes : chalets CHF 19'000, cabanes CHF 117'000 et immeuble CHF 69'000. Le résultat après allocation s'élèverait alors à CHF 3'620.

Le trésorier remercie l'ensemble des membres, des bénévoles et des personnes en charge des revenus et dépenses de la section pour leur engagement et leur contribution tout au long d'une année avec de nombreux défis difficiles à relever.